



BUDGET PARTICIPATIF 2021

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE SPORTIF LÉON MOTTOT (12E)



Fondé en 2009 et regroupant aujourd'hui près de 600 adhérents, l'association Viking Club Paris défend depuis sa création la parité dans le sport, et favorise l'accès des jeunes et des femmes à des pratiques sportives dans Paris. Depuis 2014, notre association est également engagée dans la rénovation du terrain extérieur dans le centre sportif Léon Mottot (Paris 12e).

Le projet : aménagement d'un gymnase fermé à Léon Mottot (75012)

1. Aménagement esthétique du terrain extérieur et couvert pour en faire un espace clos

- La pose de murs de façade ;
- L'amélioration de la toiture ;
- Le revêtement au sol (parquet ou PVC) : rendre le terrain praticable pour permettre la pratique du futsal, basket-ball, handball (traçage au sol), et de tous les autres sports d'intérieur comme les sports de raquette ;
- Isolation thermique et sonore de l'équipement.

2. Ajout d'équipements

- Des installations et équipements sportifs : paniers de basket, buts et filets ;
- Aménagement de vestiaires : plus de confort pour les usagers (avec des douches et des bancs) ;
- Rangements sportifs pour les acteurs : armoires, casiers dans une salle extérieure à réaliser entre le gymnase actuel et la structure à réaliser ;
- Des infrastructures et des réaménagements qui prennent en compte les personnes en situation de handicap : simplifier l'accès au terrain pour les personnes présentant des besoins d'accompagnement au sport.

3. Dans la continuité : ajouts potentiels (posteriori au projet)

- Ajustements pour respecter les normes établies à plus grande échelle (ajout potentiel de gradins, etc.) ;
- Création d'une structure légère sur le terrain de basketball (ou tennis) actuel, avec des murs en façade ;
- Création d'une salle de réunion pour les acteurs associatifs (clubhouse, ...).

Les bénéfices attendus : solidarité, parité, écologie

1. Favoriser et permettre la pratique de sports collectifs

- La meilleure optimisation de l'espace : plus d'usagers du 12e et bénéficiaires si le terrain est protégé des intempéries et éclairé le soir ;
- Contexte de saturation des équipements sportifs parisiens : offrir un terrain supplémentaire donc augmenter les ressources à disposition de tous les usagers (enfants, femmes, adultes, ...) ;
- Plus de possibilités d'organisation de stages ou tournois (ex. avec le dispositif Paris Sport Vacances).

2. Pour l'emploi et les acteurs d'intérêt public

- Création d'emplois dans le monde sportif et associatif (encadrement, développement, athlètes, ...) ;
- Pour les associations et acteurs sportifs : possibilité de proposer de nouveaux créneaux ;
- Possibilité de former de futurs sportifs professionnels et champions olympiques pour Paris 2024.



Vues du TEP Léon Mottot - photos prises en 2019. Copyright P.H.

3. Pour les usagers

- Des aménagements protecteurs : réduire les risques de blessures grâce au revêtement au sol ;
- Simplicité d'usage et de réservation : via une gestion centralisée de réservation (comme la DJS par exemple) ;
- Faire du sport dans de meilleures conditions et durant toutes les conditions climatiques.

4. Solidarité et parité : inclure les publics éloignés des sports et les mettre au cœur du projet

- Solidarité : un terrain supplémentaire augmente mécaniquement les chances d'accès au sport pour les femmes et autres publics éloignés des terrains. Nous savons que en 2018, 5,4% des créneaux de la Ville de Paris sont dédiés à une pratique féminine, selon une étude du Cabinet Mouvens en 2018 ;
- L'attribution de créneaux à destination de publics défavorisés serait facilitée car davantage de ressources-équipements. Promotion de la parité, du sport mixte par exemple.

5. Bénéfices pour les tiers

- Un lieu à disposition d'acteurs publics pour des événements ou réunions (Mairie du 12e, écoles de proximité, structure d'accompagnement comme la Maison des Ensembles, l'association Feu Vert, l'Association Sportive Viking Club Paris et d'autres acteurs locaux importants du 12e arrondissement de Paris...) ;
- Très forte réduction des nuisances sonores pour les riverains ;
- Plus de sécurité : un lieu fermé, gardé et protégé.

6. Réaménagement urbain

- Plus d'esthétisme : aménagement cohérent avec les alentours, et entretenu régulièrement ;
- Construction moderne et innovante.

Les ressources pour ce projet : dans un cadre écologique

1. Cadre éco-responsable et écologique

- Objectifs : Utilisation de matériaux de construction éco-responsable, qui limitent l'empreinte carbone à la réalisation et au fonctionnement de l'équipement ;
- Moyens : Usage de matériaux éco-friendly, par l'utilisation de matériaux recyclés pour l'isolation par exemple, éclairage naturel, mode de climatisation et chauffage naturel.

2. Propositions

- Branchement électrique, gestion des eaux (EV, EP, EU) -> branchement thermique avec le gymnase Léon Mottot existant ;
- Éviter la climatisation : proposition du balayage naturel, avec un "puits canadien" : renouveler l'air du gymnase avec des flux d'air pour que l'air ne stagne pas à l'intérieur de l'établissement (argument sanitaire important) ;
- Éclairage naturel et esthétisme du centre: utilisation du bois, facilité de réaliser des percés visuelles, éviter que la structure soit opaque et permettre d'avoir un établissement ouvert sur l'extérieur.



Vues du TEP Léon Mottot - photos prises en 2019. Copyright P.H.

À plus long terme

- Aménagement avec des matériaux respectueux de l'environnement ;
- Aménagement d'un court de tennis ouvert à côté des structures ;
- Installation de gradins dans la structure (50-100 places par exemple) ;
- Naming de l'établissement.

Point d'attention

Nos propositions sont présentées sous réserve d'une étude de faisabilité approfondie par des professionnels qualifiés. Ce dossier résume avant tout un rêve, présenté en un projet d'investissement pour le Budget Participatif : celui de voir un gymnase construit avec des matériaux propres et respectueux de notre planète. Cet établissement sera de vocation sociale, solidaire et favorisera la pratique du sport pour toutes et tous !

Réalisation du dossier

Le projet est porté par l'Association Viking Club Paris, avec ses associations partenaires. La réflexion a été organisée et présentée durant de nombreuses rencontres avec de nombreux acteurs locaux, les chefs d'établissement du Centre Sportif de Léon Mottot, les services des sports de la Ville de Paris (Circonscription du 12e et Direction de la Jeunesse et des Sports de Paris), les élus de la Mairie du 12e, et les élus du Conseil de Paris, avec le Cabinet des Sports de la Ville de Paris. Enfin, un architecte bénévole nous a accompagné pour la réflexion technique du projet.

Ce dossier a été rédigé le 27 février 2021 à Paris 12, par : Laura V, Thomas G, Maxime B, et Gustave T, membres bénévoles de l'association Viking Club Paris.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

**www.vikingclub.paris
direction@vikingclubparis.org**